

DIPLÔME DE SCIENCES PO STRASBOURG

2ème ANNÉE – 2021/2022

INSCRIPTIONS ADMINISTRATIVES

- **Première étape**

Un courrier vous sera envoyé courant juillet. Celui-ci vous indiquera :

- Le montant de vos droits d'inscription, calculé à partir de l'(des) avis fiscal(-aux) de votre foyer de rattachement et des autres documents justificatifs (le cas échéant).
- Les modalités d'inscription administrative (informations et pièces à fournir, délais...)

- **Seconde étape**

Les inscriptions administratives seront effectuées par le Bureau des Admissions et des Inscriptions après réception et vérification des pièces demandées.

Une fois votre inscription finalisée, le certificat de scolarité et la quittance des droits d'inscription seront téléchargeables sur votre compte ERNEST, dans la rubrique : « Mes études > Sclolarité > Certificats et documents de Sclolarité ».

Les stickers 2021/2022 seront disponibles à l'Accueil Général du service des études et de la sclolarité de Sciences Po Strasbourg, bureau 333 (horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 9h30 à 16h30), sur présentation de la carte Pass Campus et du certificat de sclolarité 2021/2022.

Les informations relatives à l'organisation de la rentrée universitaire 2021/2022 (date de rentrée, réunion de pré-rentrée) seront bientôt disponibles sur le site de Sciences Po Strasbourg.